

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 27 juin 2019 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Première modification budgétaire communale, services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2019.
2. Règlement relatif à l'octroi d'une prime communale à l'installation de mesures de techno prévention - Approbation.
3. Compte de la Fabrique d'église de Héron pour l'exercice 2018.
4. Budget de la Fabrique d'église de Waret-l'Evêque pour l'exercice 2020.
5. Achat de parcelles de terre sises à Lavoir cadastrées section B numéros 97B,97C,98E, 98F,98H, 99A, 108A et 96B pour une contenance totale de 2ha09a94ca en zone d'habitat à caractère rural - Approbation.
6. Contrat de Rivière « Meuse - Aval et Affluents » - Approbation du programme d'actions 2020-2022.

A huis clos :

7. Désignation du représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy.
8. Désignation du représentant de la commune au sein de l'assemblée générale de l'ASBL Fédération du Tourisme de la Province de Liège.
9. Désignation du représentant de la commune au sein de l'assemblée générale de l'ASBL Agence Immobilière Sociale du Pays de Huy.
10. Désignation d'un représentant de la commune au conseil d'administration de la SPI.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

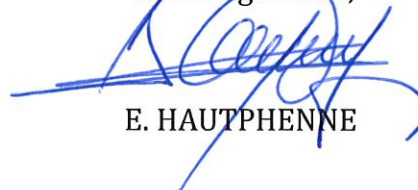
La Directrice générale,



C. BOLLY



Le Bourgmestre,



E. HAUTPHENNE

Annexe : un exemplaire de la première modification budgétaire, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2019